

Document
d'accompagnement
du référentiel
professionnel

Enseignement agricole
Formations grandeur nature



Réseau des Délégués Régionaux Ingénierie de Formation (DRIF)

Diplôme :
BTSA Gestion et Protection de la Nature

Champs de compétences
S1 Conduite d'opérations techniques de gestion
environnementale et conservatoire

Situations professionnelles significatives :

Surveillance écologique et environnementale (évolution des espaces et espèces)
Réalisation d'expertises techniques, de suivis scientifiques appropriés, d'inventaires floristiques et faunistiques (comptages, relevés, mesures, indicateurs, recueil d'indices...)
Mise en oeuvre de solutions techniques et scientifiques adaptées aux problèmes posés (réalisation ou suivi d'opérations de gestion, de préservation, de génie écologique, d'aménagement, d'entretien, de valorisation patrimoniale)
Contrôle des travaux et réception des travaux

Finalité :

Assurer la gestion durable des ressources naturelles et la pérennité des écosystèmes

Responsabilité / autonomie :

Le (ou la) technicien(ne) assiste le gestionnaire en apportant un savoir-faire technique dans les étapes clés de la mise en oeuvre du processus de gestion. Il a la responsabilité technique du suivi opérationnel mais il agit sous la responsabilité de son supérieur à qui il rend compte de ses propositions et interventions. Il doit respecter les protocoles établis, les cahiers des charges, la législation des marchés publics lors de la consultation d'entreprises dans le cadre d'appels d'offre, le cadre des programmes et documents d'objectifs (natura 2000...). Il s'assure (ou contrôle) du respect de la réglementation juridique, environnementale, économique et paysagère. S'il a une mission de police de la nature, il est commissionné et assermenté, il peut être placé sous l'autorité du préfet.

Environnement de travail :

Le (ou la) technicien(ne) est amené(e) à prendre en compte un champ d'intervention large et diversifié. Sous la responsabilité du gestionnaire ou du supérieur hiérarchique, il met en œuvre le projet ou plan de gestion en intégrant l'ensemble des contraintes et spécificités des milieux et en tenant compte des usages, usagers et partenaires. Pour cela, il entretient des relations fonctionnelles avec les services de l'Etat et les collectivités territoriales et des relations régulières avec les professionnels et usagers des espaces.

L'action du technicien se déploie dans des espaces sensibles, remarquables et banals, dans des secteurs ruraux et urbains. Il a des missions diversifiées mais aussi spécialisées par milieu. En fonction des milieux (humides, continentaux, montagne, urbains et péri-urbains), il réalisera des opérations spécifiques et mettra en œuvre des techniques adaptées.

Le champ d'intervention des emplois est large : gestion durable des ressources (faune, flore, habitat, eau, sol...), gestion différenciée et gestion écologique des espaces, gestion paysagère des espaces urbains et ruraux, prévention des risques naturels et des pollutions, gestion agricole et foncière, surveillance de l'utilisation des milieux...

Le technicien assure la maîtrise d'œuvre des chantiers de gestion. Il peut intervenir, soit dans le cadre d'une régie interne de la structure, soit pour le compte de commanditaires (collectivités, services de l'état), dans le cadre d'une assistance à la maîtrise d'ouvrage. Il peut faire appel à des entreprises qu'il consulte dans le cadre d'appel d'offre, pour assurer des travaux d'aménagement, d'entretien et de restauration. De plus en plus, on lui demande d'avoir une approche multifonctionnelle des espaces en lien avec d'autres problématiques (agriculture, milieu urbain...).

Pour la réalisation des missions qui lui sont confiées, il peut faire appel (si besoin) à des experts : géologue, pédologue, sociologue...ou favoriser une liaison avec la recherche pour optimiser ses interventions mais il peut également être considéré comme une personne référente dans sa spécialité dans sa zone d'intervention. Il peut également participer à des expérimentations ou des missions scientifiques de terrain

En fonction de la taille de la structure, il peut travailler seul ou avec une équipe. Il peut encadrer des personnes bénévoles des stagiaires ou des chantiers d'insertion avec des publics parfois difficiles.

Le technicien exerce la compétence technique sur le terrain, en grande partie à l'extérieur de la structure, souvent dans des endroits difficiles d'accès. Il couvre généralement plusieurs sites, ce qui nécessite des déplacements fréquents et l'exigence d'un permis de transport. Le travail peut se dérouler de nuit et en fin de semaine. Il est amené à utiliser divers outils (débroussailluse, tronçonneuse, instrument de mesure, et petits instruments spécialisés...)

Indicateurs de réussite :

Atteinte des objectifs de la mission

Qualité de la réalisation des actions ou interventions

Adaptation à des milieux et des problématiques spécifiques

Exhaustivité des informations recueillies

Reconnaissance de l'expertise du technicien par les pairs et partenaires

Mesure d'impact de son activité : indices d'évolution de la biodiversité...

Savoir-faire de base

Diagnostiquer l'état d'une population ou d'un milieu et évaluer les dommages et dégradations

Formuler des hypothèses à partir de l'observation

Rechercher des solutions techniques

Choisir les méthodes scientifiques et techniques adaptées aux problèmes posés

Réaliser une visite préalable du chantier si nécessaire

Apprécier in situ l'opportunité des interventions

Appliquer les protocoles de gestion des espèces :

Identifier et localiser les espèces animale et végétale et les habitats

Réaliser des prospections de terrain pour des inventaires faunistiques et floristiques ou des suivis (sanitaires, télémétriques..)

Collecter des informations et des données sur les espèces, les dynamiques de population, les habitats, les milieux (relevés, observation directe, comptage, marquage, recherche d'indices de présence, détection (visuelle, points d'écoute, ultrasons)

Réaliser des classifications et des typologies d'espèces (répertorier, trier, classer)

Réaliser des opérations techniques de gestion (mise en place de corridors biologiques, réintroduction ou prélèvement d'espèces, capture, piégeage, repêchage, repoissonnement...)

Utiliser des références (référentiel Corine Landcover sur les biotopes...) et des méthodes et procédés scientifiques ou techniques (marqueurs...)

Réaliser des opérations liées à la gestion des espaces :

Réaliser des mesures de paramètres physiques ou chimiques ou biologiques (analyse de la qualité de l'eau, des sols, de l'air...) et des suivis de mesure

Réaliser des opérations de préservation et de conservation des espaces : lutter contre les espèces invasives, appliquer des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, préserver les cours d'eau, reconquérir les milieux abandonnés, conserver des tourbières, ouvrir des milieux (brûlage dirigé, fauche, mise en défends, réouverture de prairies, landes..) ou restaurer des zones humides (roselières)

Réaliser (ou faire réaliser) des opérations d'aménagement et d'entretien des espaces : plantations, création et balisage de sentiers de randonnées, aménagement des cours d'eau et mise en valeur des rivières, opérations foncières agricoles, pastorales et forestières, gestion des risques naturels, énergies renouvelables, gestion des plans d'eau, des espaces périurbains, plan paysager périurbain, trame verte, gestion du patrimoine bâti (refuge....)

Réaliser l'évaluation de la durabilité des systèmes

Réaliser des opérations de surveillance des milieux : surveiller les milieux, faire respecter la réglementation, assurer des actions de sécurisation et de protection de certaines zones, lutter contre le braconnage, constater les dégradations et les infractions, dresser des procès verbaux (si assermenté)

Identifier les risques encourus lors de la réalisation du travail

Pratiquer les gestes de premiers secours

Savoirs (de référence cités par les professionnels)

Savoir-faire consolidé par l'expérience

Réorienter les démarches de gestion ou de valorisation

Réaliser en totale autonomie des inventaires et autres actions

Rechercher et expérimenter de nouvelles méthodes de gestion

Comportements professionnels

Avoir une bonne condition physique

Avoir le sens de l'observation

Etre respectueux des protocoles

Etre curieux

Etre patient et disponible

Etre précis, minutieux, rigoureux et méthodique

Savoir prendre des décisions

S'adapter pour intervenir dans des milieux et sur des problématiques variés

Respecter les procédures

S'adapter à de multiples interlocuteurs

Etre conscient des limites de ses connaissances